

Concours : SA CLASSE NORMALE Session 2012

SUJET

EXTERNE COMMUN

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : **Comptabilité et finances**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Page : 1 / 10

CONCOURS EXTERNE COMMUN DE RECRUTEMENT DE SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE CLASSE NORMALE

SUJET

SESSION 2012

Epreuve d'admissibilité n°2

Durée : 3 heures – Coefficient : 2

Ce sujet comprend 10 pages **dont 3 annexes (annexe 1 page 7, annexe 1Bis page 8 et annexe 3 page 10) à rendre avec la copie.**

Ne pas écrire au crayon à papier

L'utilisation de la calculatrice et du Plan Comptable Général est autorisée.

L'utilisation d'ouvrage de référence, de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdite.

Vous devez impérativement vous abstenir de signer ou identifier votre copie.

EXTERNE COMMUN

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : **Comptabilité et finances**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Page : 2 / 10

I. QUESTIONS COMMUNES : / 10 points

1 / Quels sont les principaux arguments développés par la présidente de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) dans l'entretien ci-joint pour expliquer que la « vie privée est devenue un enjeu de concurrence essentiel entre les réseaux sociaux » ?

(2 points)

2 / A la lecture de cet entretien et à l'aide de vos connaissances quelles sont les principales attributions de la CNIL en matière de protection de la vie privée sur Internet ?

(4 points)

3 / Les services publics ont de plus en plus recours aux sites web, réseaux sociaux ou applications smartphone. Quels avantages et limites y voyez-vous par rapport à l'exercice des missions d'intérêt général ? (4 points)

"La vie privée est devenue un enjeu de concurrence essentiel entre les réseaux sociaux"

Isabelle Falque-Pierrotin est la nouvelle présidente de la Commission nationale informatique et libertés, le régulateur de la vie privée.

Plusieurs régulateurs, allemands notamment, ont ouvert de nombreuses procédures contre Facebook. Les réseaux sociaux doivent-ils être plus particulièrement surveillés ?

Nous suivons tous les grands acteurs, et Facebook en particulier – car nous sommes régulièrement saisis de plaintes le concernant. Facebook est aujourd'hui le site le plus visité : c'est assez récent, et nous constatons bien que l'intérêt des utilisateurs se déporte vers les réseaux sociaux. Il faut que leurs offres soient comprises, et que les utilisateurs puissent faire leurs choix en toute connaissance de cause. (...) Facebook collecte-t-il des informations sur les personnes, même si elles ne sont pas membres du réseau ? Notre objectif est d'abord d'élucider qui fait quoi, afin de mieux dialoguer avec Facebook. Notre message pour les réseaux sociaux est simple : ils doivent se conformer à la loi, et nous sommes prêts à les y aider. Ce doit être un partenariat productif, et le cas échéant nous n'hésiterons pas à faire jouer notre pouvoir de sanction.

Pour peser face aux géants du Web, ne faut-il pas que les régulateurs travaillent avant tout au niveau européen ?

Oui, sur la plupart de ces sujets, c'est l'échelon européen qui est pertinent. Nous collaborons avec les autres autorités européennes et mondiales pour travailler avec des acteurs comme Google ou Facebook. Et nous allons poursuivre ce travail au sein du G29, qui rassemble l'ensemble des autorités européennes, avec de nouveaux groupes de travail pour mieux partager nos informations et notre connaissance, et présenter un front uni. Aujourd'hui, nous sommes dans une période de transition, avec des cadres juridiques et des autorités hétérogènes. Or, il est dans l'intérêt de tous – y compris des acteurs économiques – d'avoir un régulateur européen fort, avec un cadre juridique stable et clair. (...)

EXTERNE COMMUN

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : **Comptabilité et finances**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Page : 4 / 10

Ces dernières années, la CNIL a lancé plusieurs campagnes pédagogiques à destination des adolescents. Mais d'après plusieurs études récentes, on constate que les adolescents sont en moyenne davantage conscients des enjeux de la vie privée que leurs parents. Ne faut-il pas recentrer les campagnes ?

La pédagogie est un axe majeur que nous allons renforcer. Cela passe aussi bien par les individus, qui doivent être informés, que par les acteurs économiques, qui doivent intégrer la dimension "vie privée" dans leurs produits. Et effectivement, nous essayons de développer cet effort de pédagogie en direction des parents. Ils sont souvent dans l'expectative et le désarroi, alors que leurs enfants sont demandeurs de référents. (...)

Une partie des parents se sentent perdus face à ces outils nouveaux et complexes...

Ce n'est pas parce que les parents n'y connaissent rien, qu'ils n'ont pas de rôle à jouer. Les parents doivent éduquer au numérique, mais ils n'ont pas besoin d'être experts de cet univers. Pour expliquer à son fils comment se comporter sur un terrain de football, il n'y a pas besoin d'être un spécialiste de ce sport... Il faut que les parents se décomplexent, et pour cela il faut que nous leur donnions des outils. Les parents font, le plus souvent, un contrôle plutôt quantitatif : ils surveillent le nombre d'heures que leurs enfants passent sur les réseaux sociaux, par exemple. Lorsqu'ils vont plus loin, ils n'apportent pas toujours la bonne réponse : je ne suis pas persuadée que devenir "ami" avec son enfant sur Facebook soit une bonne idée ; on est alors dans une démarche de contrôle, et non d'éducation. Les parents ont un rôle à jouer, celui de parent, pas celui de *geek* !

Cette semaine, Facebook a annoncé que la majorité de ses utilisateurs avaient modifié leurs paramètres de protection de la vie privée, alors qu'auparavant peu le faisaient. Assistons-nous à un changement de mentalités ?

Les utilisateurs sont plus aguerris, plus matures, et ils veulent la maîtrise de leurs données personnelles. On le voit dans toutes les études, et c'est particulièrement clair en ce qui concerne les smartphones : les utilisateurs veulent plus de contrôle. Nous avons vécu en quelques années un bouleversement sans précédent en un temps record. Mais l'apprentissage a été très rapide : les questions de paramétrage ont été intégrées par les utilisateurs en deux ou trois ans. Les utilisateurs sont davantage conscients des risques éventuels, et veulent être maîtres de leurs choix, ce que les acteurs économiques prennent de plus en plus en compte. En aussi peu de temps, c'est un progrès collectif considérable. Les évolutions des réseaux sociaux, par exemple la compétition entre Facebook et Google+, montrent qu'une concurrence vertueuse se met en place sur les questions de vie privée. Je m'inscris en faux par rapport aux gens qui disent que la vie privée n'intéresse plus personne : la preuve, elle est en train de devenir un enjeu de concurrence essentiel entre les grands acteurs.

EXTERNE COMMUN

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : **Comptabilité et finances**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Page : 5 / 10

La CNIL a commencé à publier une série de travaux de recherche sur la géolocalisation. Les acteurs de la téléphonie mobile sont-ils en conformité avec la réglementation et les bonnes pratiques ?

Nous n'avons pas aujourd'hui une connaissance complète de l'ensemble des acteurs de la chaîne, de leurs relations, ni du contrôle exercé tout au long de cette chaîne. (...) La géolocalisation inquiète les utilisateurs, même si elle leur apporte aussi des services intéressants. Ce que nous disons aux acteurs économiques, c'est que les usages et les équilibres économiques sont fragiles. Les positions compétitives se conquièrent en deux ou trois ans, mais un géant comme Myspace s'est écroulé en quelques mois. Sans la confiance de leurs utilisateurs, ces entreprises ne peuvent fonctionner dans la durée. (...)

La CNIL ne rend publique qu'une petite partie de ses décisions, ce qui lui est souvent reproché. Cela va-t-il évoluer ?

Il y a des avis que nous ne pouvons pas rendre publics pour des raisons légales. Mais nous devons travailler sur la lisibilité de nos positions. La CNIL doit être plus ouverte, pour rendre cet univers plus intelligible : nous sommes un référent, pas seulement un gendarme. Il faut expliquer nos positions, faire connaître les outils, bref, être plus proactifs et plus concrets.

Nous sommes dans une année électorale, et vous avez travaillé personnellement sur la question du vote électronique. Les adversaires de ce mode de scrutin estiment que vous avez été trop timorés sur ce sujet.

Sur le vote électronique, la CNIL a fait son travail, qui n'était pas de déterminer si le vote électronique est "bien" ou "mal". Cela, c'est le travail du législateur. La CNIL s'est bornée à remplir sa mission ; faire en sorte que les votes se déroulent dans les conditions prévues par la loi. Pour les partisans du vote électronique, nous sommes apparus comme un frein, et pour ses adversaires, comme trop timorés ; cela me fait dire que notre position était plutôt bien équilibrée. Le vote électronique peut être un outil utile dans certains cas, mais il est certain qu'il ne va pas résoudre un éventuel désintérêt pour la politique. Surtout, la CNIL reste réticente lorsqu'il est utilisé pour des scrutins politiques : un vote dans une entreprise n'est pas la même chose qu'une élection à l'échelle du pays. Il faut rester prudent dans cette voie. (...)

Le Monde 21/10/2011

II. QUESTIONS RELATIVES A L'OPTION

/ 10 points

L'entreprise DELTINA est spécialisée dans la maintenance informatique à domicile auprès des particuliers depuis 2005.

En 2010, elle a connu une diminution de son chiffre d'affaires et sa situation de trésorerie s'est dégradée.

Pour l'année 2011, elle a choisi de relancer son activité auprès des particuliers, de diversifier son activité auprès des entreprises dès le second semestre et de mettre en place un suivi de sa trésorerie en établissant un budget de trésorerie pour le 1^{er} trimestre 2011 (Annexe 1).

1 / Compléter les tableaux de l'Annexe 1 et de l'Annexe 1bis (à rendre avec votre copie) et commenter l'évolution de la trésorerie. (2,5 points)

Pour développer sa nouvelle activité auprès des entreprises, le chef d'entreprise a recruté un commercial M. SAUNIER dès le début de l'année 2011. Il s'interroge sur le coût salarial global de ce salarié. Pour cela, il vous remet le bulletin de salaire du mois de janvier 2011(Annexe 2).

2 / Définir les deux termes «prime» et «indemnité» qui apparaissent sur le bulletin de salaire fourni en annexe 2. Pour quelle raison ces deux éléments sont-ils placés à des endroits différents sur le bulletin de salaire? (1,5 point)

3 / Calculer de deux façons différentes le coût global du salarié SAUNIER pour l'entreprise DELTINA. (1,5 point)

4 / Comptabiliser les écritures de paie au journal de l'entreprise y compris le paiement du salarié SAUNIER le 31/01/2011 et le règlement des organismes sociaux le 15/02/2011. (2 points)

L'entreprise a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule commercial pour M. SAUNIER (Annexe 3).

5 / Enregistrer la facture d'achat et présenter le plan d'amortissement du véhicule commercial (Annexe 3, à rendre avec votre copie). (2,5 points)

	Académie :	Session 2012	ANNEXE 1
	Concours : SA CLASSE NORMALE EXTERNE COMMUN		
	EP2	Option : Comptabilité et finances	
	NOM :		
	Prénoms :		
Né(e) le :			

	Concours : SA CLASSE NORMALE EXTERNE COMMUN		Session 2012
	EP2	Option : Comptabilité et finances	

ANNEXE 1 : Trésorerie prévisionnelle pour le 1^{er} trimestre 2011 :

A rendre avec votre copie

Les prévisions sont les suivantes :

- Les interventions seront régulières de janvier à mars 2011 (3 000 interventions chaque mois au prix forfaitaire TTC de 120 €) ; les entreprises clientes règlent en moyenne 1/3 au comptant et 2/3 le mois suivant ;
- Les fournisseurs règlent en moyenne 50 % au comptant et 50 % le mois suivant.

Budget des encaissements (1er trimestre 2011) en euros				
	TOTAUX	JANVIER	FEVRIER	MARS
Solde clients	200 000	200 000		
Ventes TTC de janvier				
Ventes TTC de février				
Ventes TTC de mars				
TOTAUX				

Budget des décaissements (1er trimestre 2011) en euros				
	TOTAUX	JANVIER	FEVRIER	MARS
Solde fournisseurs	64 000	64 000		
Achats et charges externes TTC de janvier	156 000			
Achats et charges externes TTC de février	156 000			
Achats et charges externes TTC de mars	156 000			
Salaires		116 000	116 000	116 000
TVA à décaisser		46 000	50 000	50 000
TOTAUX				

	Académie :	Session 2012	ANNEXE 1Bis
	Concours : SA CLASSE NORMALE EXTERNE COMMUN		
	EP2	Option : Comptabilité et finances	
	NOM :		
	Prénoms :		
	Né(e) le :		
	Concours : SA CLASSE NORMALE EXTERNE COMMUN		
		Session 2012	
	EP2	Option : Comptabilité et finances	
			Page : 8 / 10

ANNEXE 1Bis : Trésorerie prévisionnelle pour le 1^{er} trimestre 2011

A rendre avec votre copie

Budget de trésorerie (1er trimestre 2011) en euros			
	JANVIER	FEVRIER	MARS
Trésorerie initiale	- 90 000		
Encaissements			
Décaissements			
Trésorerie finale			

EXTERNE COMMUN

Epreuve écrite d'admissibilité n°2 : Série de 6 à 9 questions à réponse courte

Option : **Comptabilité et finances**

Durée : 3 heures

Coefficient : 2

Page : 9 / 10

ANNEXE 2 : Bulletin de salaire de janvier 2011 du commercial M. SAUNIER

BULLETIN DE PAIE		Période du 01/01/2011 au 31/01/2011			
SA DELTINA		NOM : SAUNIER			
Maintenance informatique		Prénom : Marc			
N° SIRET ...		Adresse :			
Code APE			
N° URSSAF ...		N ° Sécurité sociale :			
		Emploi : Technicien informatique			
		Base	Taux	Montant	
Salaire de base		151,67	15	2275,05	
Prime ancienneté				220,00	
Prime résultat				220,00	
Salaire brut				2495,05€	
Cotisations	Base	Cotisations salariales		Cotisations patronales	
		Taux	Montant	Taux	Montant
URSSAF					
- non plafonnée	2 495,05	8,00%	199,60	20,00%	499,01
- plafonnée	2 495,05	6,50%	162,18	8,20%	204,59
ASSEDIC	2 495,05	2,40%	59,88	4,50%	112,28
Caisse de retraite Arrco	2 495,05	4,00%	99,80	10,50%	261,98
Total des cotisations			521,47€		1077,86€
Indemnités			66,00€		
Salaire net			2 039,58€	Paiement : le 31/01/2011	
Bulletin à conserver sans limitation de durée					

	Académie :	Session 2012	ANNEXE 3
	Concours : SA CLASSE NORMALE EXTERNE COMMUN		
	EP2	Option : Comptabilité et finances	
	NOM :		
	Prénoms :		
Né(e) le :			

	Concours : SA CLASSE NORMALE EXTERNE COMMUN		Session 2012
	EP2	Option : Comptabilité et finances	

ANNEXE 3 : Facture et renseignements sur le véhicule commercial

A rendre avec votre copie

Garage Peugeot	Reçu le 10/01/2011
Adresse	
	DOIT
Le 10/01/2011	SA DELTINA
Fact. N°DEL015	Adresse
Véhicule 308 modèle commercial Montant HT	15 780,00€
TVA	3 092,88€
Montant TTC	18 872,88€
Paiement à 30 jours	

Le véhicule 308, mis en service le 10/01/2011, est amorti selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction du nombre de kilomètres parcourus.
La valeur résiduelle, au bout de 5 ans, sera égale à 0.

Prévisions des kilomètres parcourus :

	2011	2012	2013	2014	2015
Km prévus	40 000	35 000	30 000	30 000	25 000

Plan d'amortissement :

Années	Base de calcul	Unités d'œuvre	Dépréciation	Cumul	Valeur comptable nette